

LE BULLETIN

DES AGRICULTEURS

Le sol est notre plus grande force

MONTREAL, 22 JUIN 1933

CINQ SOUS LE NUMERO

VOLUME 18 — No 24

Après neuf ans!

L'oeuvre accomplie par "Le Bulletin des Agriculteurs" — Ce qu'il lui reste à faire à condition de vivre

Il y aura, exactement 9 ans, jeudi 14 juin, que je venais, pour la première fois aux bureaux du Bulletin des Agriculteurs. Et ce soir, dans ce même bureau où je faisais connaissance avec J.-N. Ponton, je me plais à la veille de cet anniversaire mémorable pour les cultivateurs de cette province à jeter un coup d'oeil sur le chemin parcouru et surtout à scruter l'avenir chargé de tout le travail qui reste encore à faire.

Ce fut en effet, le 14 juin 1924, que se réunissaient au Bulletin des Agriculteurs une quarantaine de cultivateurs, et c'est là, on pourrait dire, que fut conçue l'U.C.C., qui devait naître en octobre de la même année.

L'année 1924, l'été passé à l'organisation du grand congrès Agricole de Québec, ce furent les beaux jours pour Le Bulletin des Agriculteurs, pour son Directeur et Rédacteur, dont l'âme ardente autant que courageuse ne demandait qu'à se dévouer pour la classe agricole dont l'un et l'autre avaient embrassé la cause.

L'Union Catholique des Cultivateurs était à peine fondée, que les tribulations commençaient. Ce ne fut jamais la fuite devant l'ennemi trop puissant, mais il fallut défendre et protéger l'organisation naissante contre les adversaires multiples dont elle dérangeait les calculs mesquins ou les coupables desseins. Ce fut le commencement de la lutte qui se continue pour donner à l'agriculteur et à l'agriculture la part de considération publique qui de droit leur revient en raison de leur importance dans l'économie de la nation.

En 1924, et durant quelques années, elle sembla sacrifiée à plusieurs, surtout en haut lieu, cette voix du Bulletin des Agriculteurs qui se répétait à tous les échos de la province et clamait que la classe agricole avait des besoins qu'on ne pourrait pas impunément trop longtemps ignorer. Mais les cultivateurs qui venaient de subir la période déficitaire de 1922, sans qu'on cessât cependant de leur chanter leur prospérité, comprirent que l'aide et peut-être le salut pouvaient leur venir de ce côté, et se groupèrent autour du Bulletin des Agriculteurs et de l'U.C.C.

Deux ans plus tard, le Bulletin des Agriculteurs reprenait sa liberté et son indépendance vis-à-vis de l'U.C.C., afin de la mieux défendre à l'occasion, n'hésitant même pas, quand jugé nécessaire, à porter plus loin les revendications agricoles jusque dans le domaine législatif où de nos jours tout aboutit inévitablement, qu'on le veuille ou non.

Et depuis neuf ans, plusieurs réformes préconisées ont fini par être acceptées, si le programme dans l'ensemble ne l'a pas tout été. Et parmi les réformes acceptées, on compte un bon nombre de celles qui ont suscité le plus de récriminations des milieux hostiles quand elles furent d'abord proposées. Puissance du journal! Force de l'Union sur l'opinion publique et partout.

Quant au reste, les circonstances se sont malheureusement chargées de démontrer plus durement que les précurseurs, toute la profondeur du mal dont on niait l'existence, refusait de reconnaître les symptômes.

Et dans tout cela, le Directeur actuel du Bulletin des Agriculteurs, tout jeune cultivateur du comté de Rouville en 1924, n'a été qu'une partie du rouage nécessaire, la pièce de rechange appelée à remplacer la pièce authentique qu'une usure prématurée a malheureusement brisée trop tôt. Mais j'ai bien le droit de dire à tous et à chacun des cultivateurs, que sans le journal, sans le Bulletin des Agriculteurs, ni Ponton, ni Létourneau, ni Barré, ni aucun des chefs passés ou présents de l'U.C.C., n'aurait pu accomplir l'oeuvre gigantesque de donner à notre classe agricole québécoise une association professionnelle agricole avec tous les avantages qui en ont et doivent en découler.

Et si le Bulletin des Agriculteurs a accompli de grandes choses, des choses que pas un autre journal n'a accomplies chez nous, n'est-il pas l'instrument tout désigné dont les cultivateurs doivent se servir pour défendre leur cause, et les circonstances seraient bien mal choisies pour qu'ils se privent de cette arme indispensable. Nous l'avons dit, personne ne nie plus le malaise agricole, c'est un point de gagné; mais le pire n'est pas fait; il faut remonter la côte, tâche d'autant plus difficile que sous prétexte que les choses allaient bien on a épuisé l'essence en descendant la pente et il faut d'abord remplir le réservoir et alimenter le moteur si on veut atteindre de nouveau le sommet.

Pour cette tâche difficile, est-il trop de deux journaux agricoles uniquement dévoués aux intérêts des cultivateurs? J'ai nommé Le Bulletin des Agriculteurs et La Terre de Chez-Nous, organe de l'U.C.C.

Et ce soir, dans ce même bureau, où il y a neuf ans, il prenait le premier contact avec l'homme de cœur qui a donné sa vie pour doter les cultivateurs d'un journal qui les défende, le Directeur actuel du Bulletin songe aux difficultés financières dans lesquelles se débat Le Bulletin des Agriculteurs depuis des mois, parce qu'un trop grand nombre d'abonnés n'ont pas renouvelé à date leur abonnement.

Je pose ici la question franchement et directement à tous les cultivateurs qui me lirez: — Pensez-vous que vous avez trop de journaux qui vous défendent pour en laisser mourir un? — Et, pour faire vivre Le Bulletin des Agriculteurs, qui vous a valu tout ce que vous avez en fait d'organisation professionnelle, qui fut la cause déterminante d'à peu près toutes les attention reçues des divers législateurs, ça coûte \$1.00 par année.

Nous avons actuellement plus de 4,000 abonnés dont l'abonnement est éché ou passé dû; que tous nos envoient \$1.00, et Le Bulletin des Agriculteurs est assuré de vivre. Quand Le Bulletin des Agriculteurs sera disparu, l'indifférence des pouvoirs publics coûtera à chacun certes beaucoup plus que \$1.00 par année; mais alors il sera trop tard.

Le Bulletin n'a pas paru la semaine dernière

Le "Bulletin des Agriculteurs" n'a pas été publié la semaine dernière, et ceci à cause du surcroît de travail occasionné par la préparation de notre Concours et le fait que le Rédacteur du "Bulletin", M. Gatineau, était occupé par ailleurs, ayant pris une part active à l'organisation de l'Exposition des Produits de Chez-Nous qui a remporté un si brillant succès depuis une semaine à Montréal. Nos lecteurs, sans doute, nous pardonneront de les avoir privés de leur journal pour une semaine.

Avec le présent numéro s'ouvre une nouvelle période d'activité et chacun, nous l'espérons, voudra y apporter son concours.

LA DIRECTION

pour le regretter et recommencer. Il y a des coups de force qui ne se font qu'une fois dans la vie d'un homme; la fondation du Bulletin des Agriculteurs en fut un.

La situation difficile des cultivateurs, plusieurs la connaissent, mais bien peu la connaissent mieux que nous et pour cause; mais nous croyons quand même, qu'à part quelques colons dans le dénuement complet, bien peu de cultivateurs ne peuvent pas dans un an, ménager \$1.00 qu'ils dépensent ailleurs et qui est moins bien placée que pour assurer la vie à un journal qui les défend, eux et leurs intérêts, 365 jours par année.

Et c'est à tout cela que songe le Directeur du Bulletin des Agriculteurs à la veille du 9ème anniversaire de la mémorable journée du 14 juin 1924. Les cultivateurs ont besoin, il nous semble, que Le Bulletin des Agriculteurs continue à faire les suggestions propres à assurer le relèvement du plus grand nombre de cultivateurs. Si vous pensez comme nous, que le Bulletin des Agriculteurs doit vivre et continuer à servir la classe agricole, faites chacun votre part, payez votre abonnement d'ici le 30 juin, autant que possible; trouvez-nous au moins chacun un abonné nouveau, ou faites comprendre à votre voisin, qu'il ne doit, pour aucune raison, discontinuer son abonnement.

En retour, Directeur et Rédacteur du Bulletin ne comptent pas leurs efforts, ils les doubleront si la chose est humainement possible, et l'an prochain, à même date, nous nous réjouirons ensemble d'une situation devenue un peu moins difficile, et pour vous tous et pour Le Bulletin des Agriculteurs.

Donat-C. NOISEUX

P. S. — Cet article était écrit lorsque nous avons décidé à la dernière minute de ne pas publier Le Bulletin, la semaine dernière.

Nous le publions tel quel, en nous permettant simplement de renouveler à chacun notre appel, en faveur du maintien du Bulletin des Agriculteurs. Nous n'avons pas honte d'avouer la situation particulièrement difficile dans laquelle se débat Le Bulletin des Agriculteurs, quand nous voyons des journaux sérieux comme Le Devoir, qui atteignent une classe plus aisée que la classe agricole, obligé de faire appel à toutes les bonnes volontés. Ne nous adressons-nous pas aux plus intéressés au maintien du Bulletin des Agriculteurs?

Notre Concours-Devintette sera un stimulant à toutes les bonnes volontés; profitez-en pour renouveler votre abonnement, et nous trouverons quelques nouveaux lecteurs. Au cours des deux prochains mois, il nous faut 1,500 à 2,000 lecteurs de plus.

D.-C. N.

Notre production agricole diminue

Les statistiques de la production agricole illustrent bien la triste situation dans laquelle se trouvent les cultivateurs actuellement. Malgré un pressant besoin d'argent, ils sont forcés de diminuer leur production à cause des prix très bas, même dans bien des cas inférieurs au coût de production. Nous considérons que ceci est un bien mauvais signe, et devrait faire réfléchir nos dirigeants. On dit partout que le relèvement de l'agriculture est le premier remède à la crise, mais la crise ne se règlera pas si la situation des cultivateurs continue à s'aggraver. On devrait oublier pour le temps de la crise, les divisions que suscite la partisanerie politique. Le moment est grave, mais si on se mettait résolument à l'oeuvre sans autre but que d'arriver à des résultats pratiques, on réussirait facilement. Dans toute action de nos dirigeants il y a presque toujours une arrière-pensée politique, et c'est ce qui a fait la ruine de l'agriculture dans notre province.

Le Bureau Provincial de la Statistique agricole estime la production du fromage durant le mois de mai dans notre province à 1,600,000 livres comparativement à 2,155,691 livres durant le même mois en 1932, soit une diminution de 25.8 p.c.; la production du beurre est évaluée à 7,202,000 livres en mai 1933 comparativement à 6,804,443 livres en mai 1932, soit une augmentation de 5.8 p.c.

Durant les cinq premiers mois de l'année 1933, la production de fromage a été de 2,077,000 livres contre 2,763,026 en 1932, soit une diminution de 24.8 p.c.; la production du beurre a été de 11,811,000 comparativement à 12,361,415 livres en 1932, une diminution de 4.4 pour cent.

Il est une autre réflexion qui se dégage de ces chiffres. Depuis nombre d'années, la production du fromage en été est plus payante que celle du beurre. Notre fromage prime sur le marché anglais tandis que notre beurre est surpassé par celui du Danemark et celui de la Nouvelle-Zélande. L'année dernière, la production du beurre au Canada n'a pas été suffisante pour rencontrer la consommation, cette année la marge sera encore plus grande, et malgré cela le prix du fromage est encore plus élevé que celui du beurre, et pendant ce temps-là, nous nous efforçons de produire du beurre et nous négligeons la production du fromage dans notre province. C'est tellement vrai que nous négligeons la production de fromage, que l'Ontario en produit environ 3 fois plus que nous, et il réussit avec du fromage pas meilleur que le nôtre à obtenir 1-4 à 1-2 cent par livre de plus que nous.

Nous sommes d'avis qu'il y a là matière à amélioration.

O. G.

On améliore enfin la situation des producteurs de lait

Un producteur de lait nous arrivait, ces jours derniers, un peu mécontent du communiqué de M. Henri Bois, paru dans les journaux de la semaine dernière, au sujet de l'entente qui a été faite entre la Commission de l'Industrie Laitière et la plupart des laitières de Montréal et de Québec. Il est bien vrai que c'est difficile de contenter tout le monde. Nous ne sommes pas prêts à écrire, comme d'autres l'ont fait, que la question du lait à Montréal est réglée, mais nous devons déclarer que la Commission s'est mise résolument à l'oeuvre et que le travail déjà fait augure bien pour l'avenir.

Il faut avouer que son champ d'action est aussi vaste que difficile. La Commission entreprend d'aider aux producteurs de lait et elle a à faire face à des distributeurs puissants et très bien organisés, tandis que les producteurs qui ne reçoivent qu'un prix dérisoire pour leur lait. En ce temps où tous reconnaissent l'importance du maintien et même du relèvement de notre agriculture, nous espérons que les consommateurs consentiront à payer 32 à 36 cts le gallon de lait, pour permettre à tous les cultivateurs de recevoir 11 cts par gallon. On comprendra ainsi les difficultés auxquelles les promoteurs ont à faire face, et que ceux qui sont responsables de cette élévation des prix sont plutôt les distributeurs que les producteurs. Il est indéniable que la distribution du lait devrait être moins dispendieuse que la production du lait, mais, malheureusement pour les producteurs, c'est le contraire qui se produit, les distributeurs s'étant organisés pour exiger des consommateurs le double de ce qu'ils consentent à accorder aux producteurs.

Dans l'entente qui vient d'être faite, on reconnaît la puissance d'organisation des grandes compagnies distributrices de lait. L'arrangement qui vient d'être fait, s'il est avantageux pour les producteurs, l'est aussi pour les grandes compagnies qui évitent ainsi la concurrence que leur font les petits laitières. Il faut reconnaître que la Commission a une tâche difficile et que si elle réussit, il faudra lui en donner le crédit. L'autorité nécessaire pour protéger les expéditeurs de lait contre ceux qui troublent le commerce du lait. Après ce qui a déjà été fait, nous sommes d'avis qu'il faut féliciter la Commission de son travail et espérer qu'elle continuera à travailler fermement et résolument, malgré les difficultés auxquelles elle aura à faire face.

On se rend compte actuellement, plus que jamais, de la nécessité qu'il s'impose aux producteurs d'avoir une organisation dont ils feraient tous partie.

Le travail qu'entreprend la Commission aurait déjà été accompli si les producteurs avaient trouvé moyen de se donner une association.

Il n'est pas certain que la Commission de l'Industrie Laitière conservera toujours la fermeté du début, si elle a à lutter contre un gros bien organisé pour en protéger un autre qui ne l'est pas. Nous croyons donc que c'est le temps pour les producteurs de se former en association pour unir leurs efforts à ceux de la Commission. Nous ne voudrions pas demander à la Commission de tout faire à la fois, mais nous supposons qu'elle abordera bientôt la question la plus compliquée: celle des bas prix payés par ce que les distributeurs appellent "le surplus du lait". Ce n'est là, comme nous l'avons déjà écrit, qu'une trouvaille pour permettre aux distributeurs d'avoir du lait bon marché, pour ne pas dire plus.

Nous discuterons de cette question la semaine prochaine.

En terminant, disons que nous nous réjouissons de voir à l'oeuvre, une Commission qui nous paraît devoir aider un groupe important de cultivateurs. Nous ne sommes pas habitués à cela; les cultivateurs ont toujours été laissés à eux-mêmes. Espérons que ce n'est que le commencement d'un travail pour aider les cultivateurs.

Comme par le passé, nous ne ménagerons pas nos suggestions, et le Bulletin des Agriculteurs est à la disposition de tous ceux qui ont des idées à soumettre à ceux qui s'occupent de nous aider. L'organisation de cette Commission est un bon actif au crédit du gouvernement provincial. Si elle réussit, ce devra lui être un encouragement pour en nommer d'autres afin d'apporter un peu de soulagement aux difficultés auxquelles les cultivateurs ont à faire face.

Oscar GATINEAU

Aux producteurs de patates certifiées

UN DELAI DE 15 JOURS

Contrairement à ce qu'il a été annoncé, la Division fédérale de la Botanique acceptera les formules de demande d'inspection de champs de pommes de terre jusqu'au 30 juin inclusivement. Ceux qui désirent recevoir les services de l'inspection et qui n'ont pas encore rempli une formule de demande pourront le faire d'ici la fin du mois. Cette demande d'inspection devra être adressée à M. B. Barbeau, Inspecteur de District, Laboratoire de Pathologie Végétale, Sainte-Anne de la Pocatière, avant le 30 juin.

MM. Rioux et Boucher à la Commission d'industrie laitière

Les producteurs de lait ont maintenant à la Commission provinciale d'industrie deux représentants en qui ils sont assurés de trouver des défenseurs de leurs intérêts. M. Albert Rioux, président de l'U. C. C., qui a été nommé membre de la Commission lors de son organisation, et M. Paul Boucher, secrétaire de l'U. C. C., qui vient d'entrer en fonction comme secrétaire adjoint de la nouvelle commission.

M. Boucher est en permanence au

bureau de la Commission, chambres 901-902, édifice Thémis, 10, rue Saint-Jacques ouest, à deux pas des bureaux du Bulletin des agriculteurs. M. Boucher ne demande pas mieux que d'être utile aux cultivateurs dans ses nouvelles fonctions comme par le passé à l'Union catholique des cultivateurs, et les producteurs de lait peuvent donc en toute confiance aller lui exposer leurs griefs et lui soumettre les suggestions qu'ils croient de nature à améliorer leur position sur le marché du lait en nature.

D.-C. N.

A l'occasion de notre fête nationale

Une résolution pratique

Plusieurs se plaisent à dire que nous ne sommes patriotes que le 24 juin, que notre patriotisme consiste à parader avec des chars allégoriques et à faire de beaux discours patriotiques, et qu'ensuite les intérêts de la race sont la dernière de nos préoccupations. Si ceci était vrai ce serait trop triste pour l'avouer, mais nous ne sommes pas prêts à dire que c'est complètement faux.

En général, notre patriotisme n'est pas assez profond ni assez agissant, mais lorsque nous nous en donnons la peine, nous trouvons des patriotes convaincus qui ne perdent pas une occasion de manifester leurs convictions. Il faut fréquenter les bons milieux. Nous trouverons facilement des sentiments patriotiques chez ceux qui les ont acquis en faveur de l'égoïsme et de la mesquinerie que produit la partisanerie politique, mais si nous fréquentons notre Société St-Jean Baptiste de Montréal, nous y trouvons bien quelques arrivistes qui se sont introduits dans la demeure, mais nous trouvons un grand nombre de patriotes sincères et dévoués, qui cherchent tous les moyens possibles de se rendre utiles aux intérêts nationaux.

Il est bien beau de parler de la beauté de notre langue, de la fermeté de notre foi, de la grandeur de notre histoire et de prêcher en faveur de la conservation de nos belles traditions, mais ce qui est encore plus beau, c'est de faire de l'action.

N'est-il pas vrai que si nous avions été plus patriotes, la crise ne serait pas aussi grave chez nous? N'est-il pas vrai que nos concitoyens juifs et anglo-saxons sont moins affectés que nous parce qu'ils ont maintenu plus de solidarité et de coopération entre eux?

Nous voudrions être canadiens-français en autant que nous nous sentions forts, et en autant que nous serons chez nous. Nous serons chez nous en autant que nous serons propriétaires de notre sol et de nos richesses naturelles, et nous serons forts en autant que nous aurons le capital pour les exploiter.

C'est bien beau d'avoir le bilinguisme, de faire occuper par quelques-uns de nos frères les positions publiques, mais nous aurions tout cela sans effort si nos ancêtres avaient vu à garder au Canada tous ceux des nôtres qui sont allés se disséminer aux Etats-Unis, et si depuis quelques décades nous n'avions pas à vil prix cédé à des étrangers tous nos pouvoirs, nos réserves forestières, notre commerce et nos industries. Si nous faisons l'inventaire de nos forces, nous trouvons que nous nous affaiblissons graduellement et que nous nous appauvrissons en enrichissant les autres.

Il sera difficile de reprendre le terrain perdu, mais nous réussirons si nous le voulons. Il y a actuellement une idée en germination à Montréal qui pourrait nous sauver, et si nous ne la pratiquons pas bientôt, nous nous demandons si notre avenir national ne sera pas compromis à jamais: c'est l'achat chez nous des produits de chez nous. Jusqu'ici ceux qui avaient intérêt à nous appauvrir ont trouvé chez quelques-uns des nôtres assez de cupidité pour nous porter à ne jamais encourager les nôtres et à toujours favoriser les autres en achetant des produits étrangers au lieu de ceux de chez nous. Qu'il s'agisse d'achat de produits agricoles ou de produits manufacturés, c'est une erreur nationale et économique que de ne pas acheter des produits de chez nous. Il suffit d'y songer un instant pour se convaincre de la valeur de l'achat chez nous.

La crise nous porte à la réflexion. Samedi prochain, dans toutes les réunions patriotiques, si chacun prenait la résolution de n'acheter que chez les nôtres des produits de chez nous, nous reprendrions vite le terrain perdu, et la richesse que nous procurerions ainsi à un certain nombre des nôtres serait bientôt pour nous une force irrésistible.

Si, à l'occasion de la fête de St-Jean Baptiste, notre patron, chacun prenait la résolution de n'acheter que chez nous des produits de chez nous, ce serait le mouvement le plus utile à notre race que la génération actuelle ait connu.

Oscar GATINEAU

La distribution des grains de semence aux cultivateurs pauvres

Le gouvernement de Québec fait encore distribuer cette année des grains de semence aux cultivateurs et aux colons pauvres.

L'année dernière, nous avons dû nous rendre désagréable à quelques-uns pour protester contre le fait qu'il a été distribué pour la semence des grains infestés de mauvaises herbes. Nous espérons que cette année, nous n'aurons pas à en venir là.

Nous recevons cependant d'un de nos lecteurs une copie de la lettre suivante qui nous a un peu surpris:

Monsieur,

En réponse à votre lettre du... je regrette de vous dire qu'il nous est impossible de vous fournir des semences, tel que demandé dans votre lettre.

Nous avons déjà alloué un certain montant au comté de... pour venir en aide aux nécessiteux dans l'achat de leurs semences. Ces semences ont été distribuées surtout dans les paroisses de colonisation les plus pauvres du comté, où les nécessiteux sont en trop grand nombre pour être aidés par leurs concitoyens plus à l'aise.

Il me semble qu'il... il vous sera assez facile d'emprunter des semences d'un de vos voisins, ou d'un

bureau de la Commission, chambres 901-902, édifice Thémis, 10, rue Saint-Jacques ouest, à deux pas des bureaux du Bulletin des agriculteurs. M. Boucher ne demande pas mieux que d'être utile aux cultivateurs dans ses nouvelles fonctions comme par le passé à l'Union catholique des cultivateurs, et les producteurs de lait peuvent donc en toute confiance aller lui exposer leurs griefs et lui soumettre les suggestions qu'ils croient de nature à améliorer leur position sur le marché du lait en nature.

D.-C. N.

Oscar GATINEAU

Pour assurer la vie du Bulletin des Agriculteurs
Prenez part à notre Concours (Voir page 6)

TRIBUNE LIBRE

Le communisme au Canada

L'ATTITUDE DES DEUX PARTIS EN FACE DU DANGER

Il importe d'étudier, sans plus de retard, l'attitude de nos deux partis politiques en face du communisme, et de bien noter, en passant, lequel des deux offre le plus de garanties et de sécurité sous ce rapport et demeure, par conséquent, plus digne de la confiance populaire dans les jours troubles que non seulement le Canada, mais le monde entier traverse.

Et d'abord, le communisme existe-t-il chez nous, au Canada? Y a-t-il vraiment péril en la demeure?... Je voudrais pouvoir répondre "non" à ces deux questions. Nous sommes malheureusement menacés par l'ours moscovite (le mot est de M. Taschereau), qui grince dans l'ombre, voire en pleine lumière; toutes les provinces canadiennes, même la province très catholique de Québec, où cependant les Juifs vendent le dimanche, ou trop de gens travaillent le dimanche, — toutes les provinces en sont menacées: le fait est là, — brutal, avéré, indéniable.

Il y a du communisme au Canada, dans tout le Canada, il y en a même, hélas! dans notre province si française, si catholique.

L'Université ouvrière de Montréal est là pour le prouver. On devine, il y a plus de deux mois, faire disparaître cette boutique infernale: s'il faut en croire les journaux, rien n'a encore été fait, la maison maudite demeure toujours ouverte! Pourquoi légifère-t-on à Québec? Est-ce pour le simple plaisir de faire adopter des "bills", et de les laisser ensuite, inopérants, au fond des tiroirs? Pourtant, au lendemain même de l'incendie de l'église Saint-Jacques, à Montréal (incendie dont l'enquête a tourné en queue de poisson, comme, du reste, toutes les enquêtes, ordonnées par le procureur général), au lendemain de cet incendie pour le moins mystérieux, le premier ministre de la province, poussé par le chef de l'opposition, M. Duplessis, faisait en Chambre la déclaration suivante: "On dit que le communisme existe dans la province. Je m'en suis bien rendu compte, hier, à Montréal, lorsque je reçus un groupe d'individus qui avaient bien des choses à me demander. C'étaient tous des étrangers. Ils me demandèrent entre autres choses, la démission de M. Bennett et la mienne. Je leur répondis que pour ce regardai M. Bennett, nous finirions peut-être par nous entendre, mais que pour ma part je n'étais pas prêt à m'en aller, etc."

M. Taschereau avait donc, ce jour-là, que le communisme est un fait dans la province. Au reste, dès le début de la session, il avait lancé, en Chambre, à l'opposition cet appel éloquent: "Prêtez-nous maintenant pour nous aider à combattre l'ours moscovite!" Tout comme s'il n'eût pas dû compter, dans les circonstances, sur des hommes de la trempe de MM. Duplessis, Barré, Sauvé, Béique, Gauthier, etc.

L'appel de M. Taschereau n'était pas sincère: c'est à lui-même et à ses partisans trop dociles, trop moutons, qu'il aurait dû le lancer. Au reste, ses gestes de comédien sont assez connus aujourd'hui. Il promet d'agir, il annonce des projets de loi pour faire cesser tel et tel abus, et cela n'aboutit jamais à rien; et ainsi l'on esquisse ses responsabilités, tout en contenant les esprits. L'Université ouvrière de Montréal devait sauter; elle fonctionne toujours.

Notons que peu de temps avant sa déclaration en Chambre, alors qu'il admettait les activités des supôts de Moscou dans notre province, le premier ministre Taschereau disait aux députés de la C. T. C., qui l'avaient rencontré à son bureau, au Parlement, pour lui signaler les endroits de la province atteints du virus communiste, et le prier d'agir en conséquence: notons qu'il leur adressait, en guise de réponse, ces paroles pitoyables: "Messieurs, dans tout ce que vous venez de me déclarer, il faut faire

la part de l'exagération. Mais je crois que c'est vous, dans vos réunions, qui poussez le peuple au communisme, en attaquant trop le capitalisme". Belle réponse, qui peint parfaitement celui qui la formulait! Au reste, pouvait-on s'attendre à autre chose de la part d'un homme qui a mis toute la province en tutelle, qui a livré poings et pieds liés aux trusts, aux puissances d'argent, qui achève de vendre le peu qui nous reste de notre patrie: d'un homme qui ne recule devant aucune infamie, qui marche à deux pieds sur la justice, qui a fait le "bill" Dillon pour garder un pouvoir usurpé, et tant d'autres vilenies; d'un homme, enfin, dont l'ambition orgueilleuse veut tout contrôler, même les institutions religieuses et leur régie interne, et qui, selon la rumeur publique, se laisse mener en sous-main par un franc-maçon notoire?... Ce qui explique, sans doute, que trop de nos cours de justice, surtout à Montréal, sont aujourd'hui présidées par des ennemis de la soute, par des mange-cures — comme par exemple M. le juge Dugas!

M. Taschereau n'avait nullement besoin de souligner qu'il eût été prêt à s'entendre avec les communistes de Montréal, pour "débarquer" M. Bennett: il est assez avéré que c'est là la mentalité des chefs libéraux canadiens, tant au provincial qu'au fédéral. Nous le verrons la semaine prochaine, mais qu'on veuille bien retenir ceci: si, depuis deux ou trois ans, les citoyens canadiens n'avaient eu, pour les protéger et les défendre contre les communistes (en l'occurrence, les 500.000 immigrés de King, Russes, Juifs, Polonais, etc.); s'ils n'avaient eu, dis-je, qu'une administration compromise et fuyante comme celle de Québec; eh! bien, dame! on en aurait vu de belles!

Mais nous avions à Ottawa, — et ce fut le bonheur du Canada, — nous avions des hommes de principes et de doctrine, des ennemis déclarés, des agents de Moscou, de tous les fauteurs de désordre, et ils avaient pris toutes les mesures nécessaires. La surveillance sévère du gouvernement fédéral, ainsi que son action ferme et décidée, en imposent toujours aux communistes; aussi ces derniers ont-ils jugé meilleur pour leur santé, pour dire comme nos gens, de rester bien tranquilles, le 1er mai dernier.

L'ATTITUDE DU PARTI CONSERVATEUR

Le gouvernement fédéral a été, en face du communisme, d'une fermeté inflexible. On sait le mot de M. Bennett aux députés des communistes de l'Ouest: "Si c'est vous qui persécuter de vous obliger à suivre les lois du pays; eh! bien, je suis décidé à vous persécuter avec la dernière énergie". Des chefs communistes ont été arrêtés, par ordre d'Ottawa, et déportés; d'autres sont encore, en prison, à l'heure qu'il est. C'est en vain qu'ils s'adressent au solliciteur général pour se faire élargir; l'hon. M. Dupré répond: "Non!..." Voilà des hommes sur lesquels un pays peut compter!

Et l'on sait aussi avec quelle ardeur, le printemps dernier, à la Chambre des Communes, M. Armand Lavergne, député de Montmagny, a fustigé le chef socialiste Woodsworth et ses partisans. Il n'a pas craint, ce jour-là, de les qualifier de suppôts de Moscou. Le député de Montmagny prononçait, en cette circonstance, un discours des plus éloquentes, dont voici la péroraison:

"La crise actuelle est une dépression économique, mais aussi une crise spirituelle sévère. Le seul salut que nous ayons est la foi intégrale dans la doctrine conservatrice et la soumission entière à la morale religieuse. En face de nous, ce n'est pas une vérité que je vous apprends, vous voyez la révolution qui s'élève dans le monde entier. Des confins de l'Europe, de la Russie rouge surtout, nous arrivent toutes les clameurs, toutes les suggestions. On appelle partout le partage des fortunes. Quand bien même, Messieurs, on partagerait également les fortunes, on ne partagera

jamais avec égalité la santé, le bonheur, il faut la foi dans nos doctrines, la foi dans nos principes, la foi dans nos convictions. Le monde s'agit, les puissances extérieures se soulèvent, mais ce n'est pas en faisant appel aux passions aveugles, aux préjugés pernicieux qu'on convaincr les nations de leurs obligations réciproques et de leurs devoirs envers les hommes et envers Dieu, mais en s'appuyant sur une doctrine saine, capable des plus grands et des plus beaux efforts. "Sursum corda! En haut les cœurs! Croisons, agissons, travaillons et Celui qui a en pitié des faibles ne nous abandonnera pas".

L'attitude ferme et énergique du gouvernement fédéral, en face des agents de Moscou, lui a valu l'adhésion des ministres du culte en Ontario, ainsi que les applaudissements de libéraux notoires, tels MM. Fernand Rinfret et Emery Phaneuf, respectivement maire et organisateur politique de Montréal.

Nos journaux, en général, n'ont guère insisté sur cet aspect de la politique fédérale: ils ont aimé mieux glosier sur la "taxe infâme" (ce noble mot est sorti de l'honorable bedaine de M. Ernest Lapointe) de deux sous sur le sucre raffiné. Cependant, l'homme ne vit pas seulement de pain... ni de sucre blanc, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

Nous verrons, la semaine prochaine, l'attitude du parti libéral à l'égard du communisme.

Louis MORNEAU

Remerciements à M. Morneau

St-Jean-Port-Joli, 8 juin 1933
Bulletin des Agriculteurs.

3, Notre-Dame est, Montréal.
J'espère que vous aurez la bonté de m'accorder un espace dans les colonnes de votre journal, que, je crois, est aussi celui de tout cultivateur qui aime à se renseigner sur les questions qui concernent son état.

Vous trouverez sous ce pli une piastre pour le renouvellement de mon abonnement à votre estimable journal.
Je me dois de remercier mon coparaisien, M. Louis Morneau, qui qu'en dise M. Bellemare, pour ses articles publiés dans votre journal, et qui sont suffisamment clairs pour ouvrir les yeux de ceux que l'esprit de parti n'a pas complètement fermés.

Je termine en vous remerciant d'avance de votre hospitalité.
Je demeure votre dévoué,

Pascal-P. DUBÉ, cult.,
Saint-Jean-Port-Joli.

Honneur au député de Rouville

Saint-Césaire, 6 juin 1933
M. Donat-C. Noisueux.

Bulletin des Agriculteurs.

Montréal.
Monsieur le directeur,

Je viens vous demander encore un petit espace dans votre tribune libre, vous me l'accorderez, n'est-ce pas?

Je lisais dans le Bulletin des Agriculteurs, en date du 1er juin, les félicitations et le vœu qu'émettait M. E. Baril, à l'adresse de notre député, M. Laurent Barré; puisse ce vœu se réaliser.

M. Baril disait que "les cultivateurs de Rouville doivent être fiers d'avoir un tel représentant", certes la majorité des électeurs sont fiers de leur député puisqu'ils l'ont élu, mais trop nombreux hélas sont ceux qui méconnaissent les services qu'il nous a rendus: ne serait-ce que pour ceux qu'il nous a rendus à la dernière session provinciale, ce serait suffisant pour lui valoir un vote de confiance de tous les électeurs de Rouville.

Mais non, des cultivateurs, même ses coparaisiens, le haïssent et pourquoi? assez souvent ils ne le savent pas eux-mêmes, et pour donner un couvert à leur félonie, vous les entendez dire: "Il est bleu".

Bleu ou rouge, peu importe, ce n'est pas la couleur qu'il faut regarder, c'est l'homme, l'homme de caractère, aux moeurs pures, à la vie exemplaire, capable de défendre les intérêts de ses électeurs. Qui peut, mieux qu'un cultivateur, représenter les membres de cette profession aussi honorable que saine?

Honneur donc à vous, député de Rouville, et puissiez-vous porter longtemps encore ce titre qui vous sied si bien.

L. D.

Tels qu'ils se présentent avec leurs idées toutes faites par d'autres

Fumant une pipée de tabac dont l'odeur acre prend à la gorge, l'homme entre au bureau. Il est large d'épaules, trapu, et salue d'une main caressante.

— Je suis venu pour les terres, dit-il, comme il franchit le seuil, mais pas celles de l'Abitibi.
— En est bien d'autres. On préférerait-elles aller?
— Pas dans le nord de Montréal, toujours, j'en reviens.
— Peut-être préféreriez-vous tenter une chance dans la Matapédia? ou encore en Gaspésie? ou Lac St-Jean?

— Non, pas de ça. Je voudrais des terres planes, de défrichement facile, où l'égoûttement est aisé à faire, où ça pousse bien et où on peut vendre les produits.
— Le pays que vous désignez là, c'est l'Abitibi, mais vous n'avez prévenu que vous n'en vouliez pas.

Dans ce cas-là, je reste en ville. Après tout, on est mieux qu'en Abitibi. On me l'a dit.

A peine est-il sorti, que revient pour la quinzième fois, d'ingénierie fois un grand blond, gros d'épaules, un peu voûté, et frisant la cinquantaine.

— On nous affirme que ça recommencera en juin.

— Renseignez-vous que cette fois-ci on me laissera acheter une vieille terre?

Personne n'y a d'objection. Ne sommes-nous pas dans un pays libre? Et votre ami Lanouette, on ne le voit plus, en avez-vous des nouvelles?

— Le pauvre diable, il est bien mal pris. Vous comprenez, si s'est

acheté une terre qu'il a payée \$5.000, et n'a que \$3.000 de payé. C'est pas rien, il doit encore deux mille piastres.

— Oui, mais il a des animaux, des instruments aratoires, à part sa terre, tout un tas de choses qui valent de l'argent et qu'il a dû payer.

— C'est vrai, mais n'oubliez pas que de nos jours un "habitant" qui doit deux mille piastres ne peut pas arriver.

— C'est possible. Et vous, vous tenez toujours à acheter une vieille terre, et vous n'avez pas un sou d'argent à donner en acompte, et vous ne possédez ni cheval, ni vaches, ni instruments aratoires. Il vous faudra acheter tout cela en plus de la terre. Vous savez pourtant qu'avec les \$600 qu'accordaient l'an dernier les gouvernements aux retours à la terre, on ne peut acheter beaucoup quand on a vécu deux ans sur cet argent, qu'on a payé ses déplacements, transporté son ménage, construit un logement ou réparé des bâtisses. Six cents piastres, ce n'est que six cents piastres et pas plus.

— Oui! oui! mais moi c'est pas pareil. Je sais comment m'y prendre pour arriver. En tous cas, je ne vas pas sur une terre neuve. Là, j'y pousse rien et ça gèle tous les jours. Il repartit de mauvais humeur... pour revenir dans une quinzaine, peut-être avant.

A peine est-il sorti, qu'ils entrent trois, ensemble.

— Que puis-je faire pour vous?

— On pourrait-y vous parler une minute?

— Je suis ici pour cela; quel service puis-je vous rendre?

— On voudrait en profiter nous autres aussi!

— Profitez de quoi?

— Des \$600 que donne le gouvernement.

— Connaissez-vous la culture?

— Oui, on vient de la Côte Saint-Michel, et on a bien travaillé sur les terres.

— Avez-vous un peu d'argent?

— Pas un sou, on est sur l'accours.

— Alors, vous désirez aller sur des terres nouvelles où le gouvernement...

— Non, on veut pas de l'Abitibi. C'est au diable vert, j'y gèle tous les jours, et le monde creve de faim par là. On le sait comme y faut, on l'a entendu dire par un député.

— Ce député a-t-il déjà visité cette région?

— Non, mais ça fait rien, y connaît ça. Nous autres, on voudrait se placer sur des terres du gouvernement, près de Montréal, sur les terres que le gouvernement va acheter pour les taxes...

Il est fort possible que ces braves citoyens restent à Côte St-Michel, attendu que la loi ne permet pas au gouvernement d'acheter pour taxes impayées, des fermes qui se vendent pour plus de cent piastres.

Hésitant, l'air gêné, la démarche lourde et lente, des laborieux de terre forte, un nouveau venu entre à son tour.

— Je suis envoyé par le docteur Goyette. Il m'a dit que c'est pas ma place en ville, surtout avec une famille comme celle que j'ai là, moi qu'a toujours été "habitant" jusqu'à y a trois ans. Le docteur m'a dit, comme j'allais le voir pour des secours, après que j'eus fini de manger ce qui revenait sur ma terre, "va voir Laforce, au bureau du Canadien National, y va arranger ton affaire". Et me voilà.

— Où aimeriez-vous aller de préférence?

— Je connais bien la culture et je sais que quand on recommence en petit, l'important mieux aller sur une terre neuve, c'est plus chanceux pour un homme qui n'a rien.

— Et quelle région choisissez-vous?

— Le docteur Goyette, qui connaît ça, lui aussi, m'a dit de choisir les meilleures terres, là où l'on peut faire de la culture générale et vendre les produits quand on en récolte, alors je pense, si ça ne vous vous fait pas de différence, que j'irai en Abitibi.

Il le raison, Ces renseignements sont exacts.

Il sort, pour être suivi par des douzaines d'autres. Et dans chacune de nos paroisses rurales, c'est plein de jeunes gens qui veulent eux aussi s'établir. Avant de prendre des décisions on l'on risque d'engager son avenir en contractant des dettes pour jusqu'à la fin de ses jours, il vaudrait peut-être mieux s'adresser à des personnes qui s'y connaissent, ou aller visiter les régions où le gouvernement donne des terres... et de l'aide à ceux qui s'y défrichent une ferme.

Pourquoi voir avec les yeux des autres et se servir pour décider de son avenir, d'opinions de seconde main?

J.-E. LAFORCE

Voix de la terre

EMPAREZ-VOUS DONC DE MON SOL

"J'ai toujours nourri les rois et les sujets depuis que je suis sortie des mains de mon créateur". Tel est le langage que la terre n'a cessé de répéter à toutes les générations depuis la création du monde. Si la terre est la mère nourricière de toutes les nations et n'a jamais manqué à sa parole, il vaudrait bien la peine, chers compatriotes, que vous fussiez pour elle ce qu'elle vous demande. Elle veut vous rendre tout heureux en vous donnant de son sol votre substance et vous conserver la vie, le plus grand don et la plus grande richesse que le Créateur vous ait donnée. Aujourd'hui, plus que jamais elle ne cesse de faire entendre sa voix et de répéter sans cesse: revenez à la terre, reprendre le travail de vos pères et je vous donnerai à vous comme à vos pères, la prospérité et le bonheur. Sortez des villes, vous qui avez encore du capital sonnante et emparez-vous de mon sol, on vous offre partout des terres remplies d'avantages, là où il vous sera facile de faire votre vie et de vous préparer un avenir qui vous mèlera à l'abri des misères. Une journée de travail fait sur votre terre est un capital déposé à la banque à votre compte. Dans quelques années, vous posséderez une belle ferme de valeur de plusieurs milliers de dollars et en plus vous aurez vécu sans compter que vous n'aurez pas une journée de chômage. Sur la terre nous avons toujours quelque

Le 24 juin,
jour de fête nationale,
pavoisez et décorez.

Le Japon excelle dans l'art de
produire du thé et des experts
nous fournissent le

THÉ VERT DU JAPON

"SALADA"

CE QU'IL Y A DE MIEUX EN FAIT DE THÉ VERT

PROGRAMME

Entrée: Orgue, Prélude de la symphonie gothique, de Widor. M. Raoul Paquet, organiste. Messe: Kyrie et Gloria, d'Alexis Contant; Credo, d'Alfred Lamoureux; Offertoire: Ave Maria, d'Alexis Contant; Sanctus et Agnus, d'Edouard Biron; O Canada, de Calixa Laval; Sortie: Orgue, Finale de la symphonie romane, de Widor. M. Raoul Paquet, organiste.

Les solistes seront: MM. Charles Mongeau, Joseph Paquette et J. A. Blanchard, ténors; Philippe Séguin, H. Barcelo et H. Lamotte, barytons; Germain Lefebvre, Louis Lapierre et Emile Beauchamp, basses.

La chorale de la paroisse Saint-Jean-Baptiste comprend cent voix, dont 65 d'enfants et 35 d'hommes.

Les directeurs de la Société et les organisateurs de la messe comptent que l'église sera remplie ce matin-là à sa pleine capacité. Il ne faut pas de billet pour avoir accès dans l'église. Les places sont accessibles à tous, excepté celles qui sont réservées aux invités d'honneur de la Société.

En écrivant à nos
annonceurs — mentionnez le "Bulletin des Agriculteurs".

REDUIT L'ENFLURE pendant que le cheval travaille

Le bon vieux remède Absorbine arrête la boiterie rapidement—réduit l'enflure, les foulures et autres maux de cheval. Ne cause jamais d'ampoules. Permet de maintenir le cheval à l'ouvrage. Antiseptique cicatrisant pour plaies ouvertes, coupures, écorchures, etc. Economique parce qu'il en faut peu. Grosse bouteille \$2.50. Tous pharmacies. W. F. Young, Inc., Immeuble Lyman, Montréal.

Employez ABSORBINE

Atroces douleurs de reins

Messieurs, ne prenez pas de risques, ne faites pas d'expérience douteuse. Quand l'on vous dit que les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes par la Cie Médicale Moro, 1566, rue St-Denis, Montréal, sont votre meilleur remède, vous pouvez avoir l'assurance que c'est vrai. La preuve en a été faite. Prenez-les pour remonter vos forces défaillantes et soulager vos maux tels que: troubles d'estomac, maux de reins, fatigue, rhumatisme, maux généraux. Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

"A décharger une lourde machine agricole d'un wagon, j'avais contracté un "tour de reins". En arrivant à la maison, les douleurs étaient si atroces que j'avais dû prendre le lit et faire venir le médecin. Ce dernier après m'avoir fait un traitement externe me dit de prendre les Pilules MORO des que je pourrais me lever. J'étais encore bien souffrant lorsque je commençai à marcher, mais après la deuxième boîte de Pilules Moro, je constatai de l'amélioration. Je continuai le traitement et de semaine en semaine, mon état fit des progrès de plus en plus remarquables, si bien qu'après trois mois, je ne sentais plus aucune douleur. Depuis je suis plus fort et très bien." A. Simard, Rivière du Loup, P.Q.

Pilules MORO pour les Hommes.

T'A' Pas?



T'a pas déjà entendu ton aîné se vanter qu'il était plus grand que toi — Tu essaies de l'échapper en ridiculisant pareille prétention, mais il te faut à la fin le mesurer avec la fiction

PEUT-ÊTRE EST-IL PLUS GRAND, MAIS IL N'A PAS ENCORE L'INTELLIGENCE DE SON PÈRE.



et malgré que tu l'aides un peu, la femme constate que le garçon l'emporte par au moins un pouce.

T'a pas ensuite pris une BLACK HORSE? C'est mieux qu'une fiche de consolation!

Dites simplement
"Bière
BLACK HORSE
Dawes, S.V.P."

DECOUPEZ CE COUPON !

Et retournez-le en remplissant bien les conditions du Concours

Nom du concurrent

Adresse Comté

Mon abonnement est payé d'avance jusqu'à

(Rayez celui des deux qui ne convient pas)

Je vous inclus \$1.00 pour une année d'abonnement pour moi-même.

Ou s'il s'agit d'un autre abonné, nouveau ou ancien, donnez son nom ci-après.

Nom (Nouveau Ancien)

Adresse

Mes réponses aux trois questions du Concours-Devienne sont les suivantes:

Première réponse abonnés

Deuxième réponse abonnés

Troisième réponse abonnés

CE COUPON vaut au concurrent 50 points dans notre Concours de recrutement qui commencera le 17 juillet, et dans lequel chaque concurrent sera assuré de gagner la prime pour laquelle il travaillera. Ce sera un Concours des plus intéressants, préparez-vous-y en prenant part à celui-ci qui vous assure de l'avance qui comptera pour le deuxième.

Les fermes abandonnées

Colère enfantine — Le plan de M. Taschereau — La loi de la Nouvelle-Ecosse

Grande colère du *Soleil*, le 14 juin. Pourquoi? Dans un article au *Devoir* nous avions mentionné, en quatre lignes, une loi de l'hon. Hector Laferté, permettant au ministère de la Colonisation le rachat de certaines fermes vacantes. "Quinze lots, disions-nous, furent achetés, l'an dernier, en vertu de cette législation."

Cette affirmation a provoqué la colère du *Soleil* contre le signataire de l'article et le *Devoir*. "Ce n'est pas quinze lots, affirme-t-il, que le ministère de la Colonisation a rachetés dans les vieilles paroisses, au cours de l'année dernière, mais trente-trois lots seulement."

A ce propos, M. Thomas Poulin a raconté, dans l'*Action Catholique*, une savoureuse anecdote. Un contrebandier avait dit que son curé, n'ayant que quatre poils sur la tête, devrait se mêler de ses affaires. Inquieté dans son commerce sur plainte de son curé, le paroissien se réfugia dans la forêt. Au prône du dimanche suivant, le curé fit allusion à cet événement et ajouta: "Je tiens à vous dire qu'ils se trompent ceux qui disent que mon crâne ne porte que quatre poils. Je les ai fait compter et on en a trouvé vingt-trois. Et lorsqu'ils se redressent, il y en a qui prennent les bois."

Alors que, d'après le dernier recensement, 600,000 jeunes gens, sortis des écoles, sont à l'âge de gagner leur vie et de fonder un foyer; alors que nous devrions coloniser, remettre en culture nos fermes abandonnées pour établir cette jeunesse qui ne demande qu'à préparer son avenir et celui de la race; alors que nous cherchons une solution au plus grave problème que notre peuple ait eu à résoudre au cours de son histoire... le *Soleil* nous inonde d'injures pour une prétendue erreur de dix-huit lots.

Encore s'il avait raison! Puisque le *Soleil* veut être précis, ce n'est pas quinze ni trente-trois, c'est douze lots, qui furent acquis par le ministère de la Colonisation, de février 1932 à février 1933, c'est-à-dire durant la première année d'opération de la loi. C'est ce qui ressort d'une réponse officielle de l'hon. Hector Laferté, consignée à la page 126 des Procès-verbaux de l'Assemblée législative, le 17 février 1933.

M. Guertin avait posé les questions suivantes à l'honorable ministre:

1. "Combien de fermes ont été achetées par le gouvernement de cette province depuis la mise en vigueur de la Loi pour promouvoir le retour à la terre, chapitre 41, 22 Georges V?"
 2. "Quelle somme globale le gouvernement a-t-il déboursée à cet effet?"
 3. "Ces terres, achetées par le gouvernement, ont-elles été vendues?"
 4. "Dans l'affirmative, le gouvernement a-t-il disposé au prix d'achat?"
- Le ministre de la Colonisation a répondu:
1. "12 lots."
 2. "\$967,92."
 3. "Occupés mais non encore vendus."
 4. "Le département en disposera conformément au prix d'achat."

C'est pourtant le *Soleil* qui imprime les Procès-verbaux de l'Assemblée législative! On dirait qu'il ne les lit pas, car il continue: "Grâce à elle (cette loi), des lots abandonnés qui restaient là, au cœur des vieilles paroisses, trouvent preneur et sont un acquit pour l'agriculture." Or, toujours d'après la réponse officielle de l'hon. Hector Laferté, pas un seul des douze lots achetés par le ministère de la Colonisation n'avait encore été vendu le 17 février 1933, un an après la mise en vigueur de la loi. Est-ce pour les colons que le Ministère les avait achetés?

Nous n'avons pas dit, comme le prétend le *Soleil*, que cette loi "n'est ni utile ni sérieuse". Tient-il à cette conclusion?...

A l'Assomption, l'honorable premier ministre avait enfin promis une politique de remise en culture des fermes abandonnées. Quelques jours plus tard, le *Soleil* traçait les grandes lignes de ce projet: "Le gouvernement, dit le premier ministre, ne traitera qu'avec le père. A tous les pères qui établiront ainsi leurs fils sur des fermes abandonnées dans les vieilles paroisses, il accordera un octroi de \$100 par année pendant trois ans. De cette façon, le père aura son fils près de lui; il pourra l'aider de ses conseils, lui passer de vieilles machines aratoires encore utiles, l'aider dans ses premières semences, etc. Bien entendu, cela n'empêchera pas le gouvernement d'accorder aux fils des graines de semence et des primes, mais, encore une fois, il ne traitera qu'avec le père pour l'établissement des fils et l'octroi de \$100 annuellement pendant trois années."

Nous voudrions de tout cœur trouver parfait le projet de l'honorable premier ministre. Il est facile de prophétiser que ce plan n'atteindra pas le but proposé. Où les pères de famille prendront-ils les fonds nécessaires pour acheter des fermes? Seuls pourront profiter de cette aide les cultivateurs qui ont les moyens d'établir leurs fils et qui recevront, par surcroît, une prime annuelle de \$100 pendant trois ans. C'est une nouvelle application du proverbe: *On ne donne qu'aux riches*.

Doivent être considérés comme riches et peuvent se passer d'octrois les quelques cultivateurs qui achètent des fermes en temps de crise. Mais l'immense majorité des pères de famille qui n'ont pas le sou pour acquiescer une terre? Ils ne pourront bénéficier des primes de \$100 promises par le premier ministre.

Un crédit spécial ne serait pas plus onéreux pour le trésor provincial et résoudrait mieux le problème des fermes aban-

données et de l'établissement des fils de cultivateurs. Ceci dit dans le seul but d'aider ceux qui veulent sincèrement le salut de notre race pour la rénovation de notre agriculture.

La crise a conduit les gouvernements de tous les pays à prendre des initiatives sans précédent dans l'histoire. Mais nous croyons que le plan de l'honorable premier ministre est de l'ordre des demi-mesures inefficaces.

* * *

Nous croyons que le premier ministre pourrait s'inspirer de la récente loi de la Nouvelle-Ecosse pour la mise en culture de ses terres vacantes.

La Commission chargée d'appliquer cette loi a reçu des pouvoirs très étendus. Elle peut acheter des lots ou des fermes vacantes propres à la culture; elle peut, sur ces terres, construire des bâtisses et effectuer des améliorations permanentes; elle peut les organiser en achetant du bétail, des machines et du matériel; elle peut exploiter les fermes ou les vendre aux chômeurs qu'elle juge qualifiés pour l'agriculture.

Avant de placer ces chômeurs sur des fermes, la Commission peut les essayer ou les entraîner en leur payant un stage sur une exploitation agricole; elle peut même faire donner un cours d'économie domestique aux femmes et filles de chômeurs qui veulent s'établir sur des terres...

Enfin la Commission peut prendre toutes les mesures qu'elle jugera nécessaires pour faciliter la réoccupation des terres vacantes.

Les candidats au retour à la terre doivent avoir résidé depuis cinq ans dans la province, être âgés de vingt et un ans, être chefs de famille, avoir l'intention de cultiver eux-mêmes, avoir une certaine expérience agricole. Une section de la loi offre des avantages spéciaux aux fils de cultivateurs qui ont fait partie des cercles de jeunes agriculteurs ou qui ont complété un cours d'agriculture.

La Commission revend les fermes abandonnées aux prix d'achat, mais pas plus de \$3,000. Cette somme est payable par versements mensuels ou trimestriels sur une période n'excédant pas trente-quatre ans. Le premier paiement doit être fait deux ans après le premier novembre qui suit le contrat.

Le prêt porte intérêt à 5%, mais l'acheteur peut en tout temps acquitter en tout ou en partie sa dette envers la Commission.

Celle-ci peut reprendre la ferme et en disposer à son gré si l'acheteur la laisse se déprécier, retarde indûment ses paiements ou ne remplit pas les obligations qu'il a assumées.

Le lieutenant-gouverneur en conseil est autorisé à emprunter sur le crédit de la province les sommes nécessaires à la mise en vigueur de cette loi.

Il est souvent arrivé que les autres provinces copient certaines de nos lois. Pour la remise en culture de nos fermes abandonnées, nous pourrions avec avantage nous inspirer de la législation néo-écossaise.

Albert RIOUX

Du *Devoir*, 20 juin.

Colonisation et agriculture

Comment coloniser

Des divers milieux sociaux viennent une multitude de programmes de colonisation.

Les uns préconisent tout simplement l'arrêt de tout mouvement colonisateur... comme remède à la crise, et à tous les maux dont souffre la société.

D'autres, plus généreux, veulent bien qu'on fasse encore de la colonisation, mais à condition que ce soit dans les terres en rapport depuis un siècle ou deux, près des grandes villes: en divisant les terres de 10 ou 15 acres, en y construisant des maisons, des bâtiments de ferme, et en installant là des colons qui feraient de la culture intensive.

Les Canadiens sont généralement réfractaires à ce genre de culture. C'est un fait et il faut en tenir compte. De plus, la construction des maisons et des autres bâtisses de la ferme coûtera cher. En un mot, on ne peut coloniser de la sorte, sans que ça coûte de trois à quatre mille piastres par établissement.

Et nos gouvernants se plaignent déjà que ça coûte trop cher, quand ils paient quelques centaines de piastres en primes de défrichement, une couple de cents piastres par colon pour les chemins, et une centaine de dollars pour les écoles: ce qui fait en tout, si l'on compte les ponts dispendieux... et autres choses, environ un millier de piastres par famille de colon.

Naturellement, si l'on ajoute à ce que coûtent les colons, les sommes énormes que le gouvernement fait dépenser au ministère de la colonisation dans les vieux comtés où il n'y a plus de colonisation depuis un siècle ou deux; si l'on y ajoute aussi le prix de certains boulevards construits pour des touristes et des citadins et dont le coût de construction fut pris à même les crédits votés pour les colons, si l'on ajoute tout cela, on arrive à un coût de revient considérable. Mais ce n'est pas de la colonisation.

D'autres sociologues, qu'intéresse la colonisation, condamnent tout mouvement vers les terres neuves. S'ils ne favorisent pas complètement la colonisation forcée des terres qui entourent les villes, ils préconisent que les colons ne devraient pas être envoyés plus loin que les paroisses déjà ouvertes.

Qu'on colonise les terres abandonnées, disent-ils. Quand on leur demande où se trouvent ces terres abandonnées où tant de milliers de familles peuvent s'établir, on nous répond toujours que ce n'est pas dans la région même, mais qu'il y en a par milliers... plus loin. On fait ainsi le tour de la province, et c'est toujours plus loin que se trouvent ces milliers de terres fertiles, où les propriétaires n'ont pu vivre... qui sont de première valeur, paraît-il... mais sans que les voisins le sachent.

Au fait, y aurait-il possibilité d'établir de la sorte quelques centaines de familles? C'est toujours ça. Et tout moyen qui permet à une famille de rester sur la terre est un bon moyen.

Il faudra, cependant, que les sacrifices consentis par l'Etat pour l'établissement des familles soient plus considérables, pour celles qui iront s'établir dans les vieilles paroisses, parce que la terre, il faudra l'acheter, les bâtisses, il faudra les réparer, et souvent, ces réparations coûtent plus que celles d'un colon sur une terre nouvelle; il faudra en plus, et tout de suite, lors de l'arrivée du colon qui s'installe dans une vieille paroisse, chevaux, vaches, porcs, volailles, instruments aratoires, etc. C'est donc un deux ou trois mille piastres qu'il faudra dès le début... et il restera des dettes.

tionnelle devrait être déclaré nul, qu'il au gouvernement de se faire rembourser par le seigneur pour le bois qu'il a vendu ou fait enlever sans droit sur cette seigneurie qui, en fait, ne lui a jamais appartenu, parce qu'il n'a jamais rempli sa part du contrat. Il est d'autres fiefs donnés par le gouvernement pour construction de chemin de fer, ou pour d'autres fins. Ces fiefs couvrant des centaines et des centaines de mille acres, sont parfois de bonne terre arable, et près des voies ferrées. Le gouvernement devrait prendre les moyens, comme pour les seigneuries, de les faire revenir dans le domaine public, afin que notre population puisse s'établir chez elle.

Il y aurait moyen de régler la rentrée de ces terres dans le domaine public, par voie d'échange, par exemple, pour d'autres terrains boisés et où le sol n'est pas propice à la colonisation; ou encore, en imposant une taxe, comme l'ont fait les provinces de l'Ouest canadien, sur les terres détenues en trop grande étendue par des spéculateurs. Cette taxe spéciale que les gouvernements de l'Ouest avaient baptisée du nom de "Wild Land Tax", a fait merveille là-bas, tout d'abord en aidant aux finances des provinces, ensuite en permettant l'ouverture de terres fermées à la colonisation par des groupes de grands spéculateurs qui se fichtaient du bien public et du capital humain, mais qui voulaient exploiter le sol du pays par moyen de spéculations sur des terres arables sans faire de culture.

Ici, que le gouvernement offre à ces propriétaires de fiefs de bonne terre arable inculc en échange raisonnable, qu'il fasse la même offre pour les propriétaires de seigneuries non habitées et mises en culture, et si ces messieurs refusent, alors qu'on impose aux uns une taxe de disons: \$1,00 de l'acre, par année, et qu'on révoque leurs obligations, et vous verrez qu'avec ce moyen, cette question sera bientôt réglée et que le problème de trouver des terres pour permettre aux Canadiens de s'établir dans leur pays sera de beaucoup facilité.

Un programme de colonisation bien organisé comprendrait aussi quelques clauses pour les moins relatives à la vente du bois qui reste encore en certains endroits sur les lots des colons: plus spécialement du bois de pulpe.

Depuis quelques années les compagnies forestières arrivent à l'autonomie avec la proposition d'exploiter de quatre à cinquante mille ouvriers, si le gouvernement veut baisser le prix de la vente forestière des licences, et abaisser aussi les droits de coupe. Ça ressemble beaucoup à du chantage... et le gouvernement a chanté, pour le plus grand malheur des colons qui n'ont pu vendre leur bois, et des ouvriers eux-mêmes, qui, comme on le dit communément, n'ont pu gagner leur sel... et le gouvernement a perdu des centaines de mille piastres, sinon des millions.

Partout, le long des voies ferrées, dans les cours de moulins de pulpe, des piles de bois pourrissent, parce que le marché est encombré. Et c'est justement à ce moment-là que des industriels demandent de faire baisser les droits pour couper du bois sur les territoires de la Couronne, lous soi-disant pour un an, mais en réalité pour des décades et des décades. La permission accordée de couper du bois en ne payant presque pas de droits, les entrepreneurs engagent des hommes en grande quantité. A ces hommes on promet tout d'abord de \$30 à \$35 par mois.

Rendus dans le fond des bois, les bûcherons doivent payer une pension de 60, 70 ou parfois même 75 centins par jour, y compris, le dimanche. Et si à cela vous ajoutez les jours forcément perdus pour cause de mauvais temps, les habits qu'il faut nécessairement acheter pendant la saison de la coupe des bois, rendus au printemps, la plupart des hommes travaillent tout l'hiver pour quelques dollars et souvent, au printemps, ils ont des dettes pour avoir passé tout un hiver à bûcher du bois, à le mettre en immenses piles, ou encore à le charger sur des traîneaux et à le charroier à une rivière ou à un lac distant, par des froids sibériens.

Et c'est pour obtenir ce résultat que le gouvernement baisse les taux de droits de coupe et ceux des licences forestières; et qu'il condamne par le fait même les colons à ne pouvoir vendre le bois de leurs abatis, à cause d'un surplus de production sur les terres publiques, dans des conditions telles, qu'à cause de l'abaissement des taux consenti par le gouvernement, à cause de l'exploitation éhontée des ouvriers de la forêt, le prix de revient quant au coût de production est ridiculement bas.

Comme la colonisation est l'œuvre primordiale vers laquelle tous les efforts doivent se porter, le gouvernement devrait réglementer de telle sorte la coupe du bois sur les terres publiques, qu'on ne permette de couper sur les terres de la Couronne que le bois que ne pourraient fournir les colons et les cultivateurs des vieilles paroisses.

Ce sont là quelques-uns des articles que contiendrait un bon programme de colonisation, nous verrons la semaine prochaine quelques autres articles que devrait contenir ce programme.

J.-E. LAFORCE

Mélanges de grain comme plantes fourragères

On cultive des plantes fourragères pour suppléer au manque d'herbe pendant l'été et le commencement de l'automne, lorsque les pâturages se dessèchent à cause du manque de pluie ou que l'herbe mûrit. Elles permettent de maintenir la production du lait chez les vaches et la croissance chez les jeunes animaux. Il en coûte beaucoup moins cher de maintenir cette production et cette croissance en donnant de la bonne nourriture au bon moment que d'essayer de la faire revenir après qu'elle a cessé.

Dans nos recherches sur les plantes fourragères à la Station expérimentale de Charlottetown, nous avons obtenu des résultats très satisfaisants à ceux qui ont été notés, au cours des recherches beaucoup plus complètes faites par le collège d'agriculture de l'Ontario, à

Guelph, Ont. De tous les grains et mélanges essayés aux deux endroits, c'est un mélange d'avoine et de pois qui a donné le plus gros rendement de fourrage vert par acre. Le blé-d'Inde à fourrage, les tournesols et les combinaisons de ceux-ci avec du grain ont donné une plus grande quantité de fourrage vert mais n'ont pas produit autant de matière sèche par acre que l'avoine et les pois, ou que l'avoine, les pois et les vesces.

Des semis effectués à dix jours d'intervalle, à partir de la mi-juin jusqu'à la mi-juillet, donnent généralement des fourrages verts pendant la période où ceux-ci sont nécessaires. On peut semer jusqu'à la fin de juillet, s'il y a beaucoup d'humidité à cette époque. Lorsqu'on met des pois ou des vesces, deux boisseaux d'avoine, ou des combinaisons d'avoine avec de l'orge ou du blé empêchent généralement la verse. L'un des meilleurs mélanges employés à Charlottetown se composait de deux boisseaux d'avoine et cinquante livres de pois. Un autre mélange satisfaisant comprenait deux boisseaux d'avoine, trente livres de pois et trente livres de vesces par acre. Un mélange qui a donné un rendement très satisfaisant ne contenait que des céréales: un boisseau d'avoine, un boisseau d'orge et trois quarts de boisseau de blé. Pour l'orge, on fera bien de choisir une espèce à maturation tardive, qui laisse tomber ses barbes comme la Charlottetown no 80, ou une espèce de barbe lisse. Le blé devrait être une variété sans barbe, afin de ne pas incommoder les bestiaux.

J.-A. CLARK.

Station expérimentale fédérale, Charlottetown, I. P.-E.

Poulets de gril

La nature a décrété que les deux sexes seraient représentés par des nombres à peu près égaux dans les poulets qui naissent, et s'il n'y avait pas un moyen d'utiliser le nombre immense de mâles de surplus éclos chaque année, il en résulterait une très grosse perte. Ce moyen existe, fort heureusement, car le jeune poulet de gril du printemps offre une viande très savoureuse et hautement comestible.

Les poulets ne coûtent pas cher à produire, ils rapportent rapidement, la demande est bonne et l'on peut se faire ainsi un bon bénéfice sur ce produit pourvu que l'on sache saisir l'occasion. Plus tard dans la saison quand le marché est encombré d'une grande quantité d'oiseaux de qualité inférieure, il n'y a pas grand bénéfice à faire.

Nous avons étudié cette question à la station de Harrow, Ont., et nous avons trouvé qu'un bon cochet Plymouth Rock barré fait un poulet de gril au bout de huit à neuf semaines, qu'il atteint un poids moyen de 1,88 livre en consommant environ 5 livres de nourriture, sans compter la verdure. Le coût total de l'élevage est réglé par les frais de nourriture, le coût de l'œuf, les frais d'incubation et la mortalité. On devrait se faire un bénéfice assez raisonnable sur un bon lot de poulets de gril, même au prix actuel de vente qui est un peu inférieur à ce qu'il a été en ces dernières années.

Séparez les jeunes coqs des poulettes et forcez la croissance de ceux que vous voulez convertir en poulets de gril, en les renfermant dans un parquer, où chaque oiseau aura deux pieds d'espace. Donnez une pâtée sèche, savoureuse, et lorsque les oiseaux ont environ six semaines, finissez-les avec un mélange d'engraisement consistant en deux parties de blé-d'Inde moulu et

une partie d'avoine moulue, mélangée avec du lait écrémé sûr, en une pâtée molle épaisse. Changez souvent la litière de paille ou de copeaux pour que les oiseaux se portent toujours bien et qu'ils aient les pieds et les pattes propres lorsqu'ils sont vendus, en vie ou habillés.

W.-T. SCOTT, station expérimentale fédérale, Harrow, Ont.

Le sarrasin dans les mélanges de grain

Une pratique tend à se généraliser depuis quelques années: elle consiste à mettre du sarrasin dans les mélanges de grain. On prétend qu'elle offre deux avantages, en plus de l'augmentation du rendement. En premier lieu, la paille mûre du blé ou de l'orge rend la gerbe plus ouverte, et le sarrasin séché plus facilement; en deuxième lieu, le sarrasin peut prévenir la verse d'une céréale à paille faible, comme l'orge. Cependant, le fait que ce mélange doit être semé vers le 1er juin pourrait être un gros désavantage, car le sarrasin est exposé à grandement souffrir des chaleurs et de la sécheresse à l'époque de la floraison.

En chacune de ces trois dernières années, on a cultivé du sarrasin en mélange avec l'orge et le blé pour la production du grain à la ferme expérimentale centrale, Ottawa. Les variétés qui faisaient partie de cette expérience étaient le sarrasin à hale argente, l'orge O. A.C. 21 et le blé Garnet. Sauf pendant une saison, celle de 1930, l'orge semée seule, à raison de 2 boisseaux par acre, ou le blé semé seul à raison de 1-2 boisseaux par acre ont toujours mieux rendu que les combinaisons. Le meilleur mélange a été semé à raison de 1 boisseau et 1-4 d'orge et 3 quarts de boisseau de sarrasin. Les semailles ont été faites à la date moyenne du 27 mai et la récolte coupée la quatrième semaine d'août, lorsque plus de 80 pour cent du sarrasin était mûr.

Dans une expérience semblable: conduite par le collège d'agriculture de l'Ontario, un mélange de 1 boisseau et quart de sarrasin et de 1 boisseau et demi d'orge a donné le plus gros rendement; un mélange de 3 quarts de boisseau de sarrasin et de 1 boisseau et demi d'orge venait deuxième. Dans cette expérience, les mélanges qui comportaient du sarrasin à hale rude ont beaucoup plus rapporté que ceux qui contenaient du sarrasin à hale argente. Au point de vue du rendement, les données obtenues n'indiquent pas que ces mélanges présentent des avantages spéciaux pour la protection du grain.

W. G. MCGREGOR, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Toute la famille en est heureuse

Mme Josephine Koutos, de Berwyn, Ill., écrit: "Le bébé de ma fille était constipé ainsi que très agité et il pleurait constamment. Après lui avoir donné du Novoro du Dr Pierre, il put dormir toutes les nuits et il s'éveilla maintenant en souriant. Toute la famille en est heureuse". Cette excellente préparation de plantes facilite le procédé d'élimination, elle règle les intestins et augmente le flux urinaire. Elle est seulement fournie par des agents locaux désignés par le Dr Peter Labreay & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX

Contre: TOUX, GOURME, BRONCHITE et SOUFFLE

Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire mourir. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50c la bouteille. Agent pour le Canada.

DR JOS. COMTOIS

ST-BARTHELEMY, P.Q.

REPARATIONS

Fabricants, c'est le temps de faire remettre vos machines en ordre

Dés aujourd'hui, faites une revue de votre fabrique, voyez quelles sont vos machines qui ont besoin d'être réparées, et envoyez-les-nous dès maintenant.

N'ATTENDEZ PAS AU DERNIER MOMENT, c'est votre intérêt. Au printemps, tout arrive en même temps et forcément la livraison est plus lente; en prévoyant, vous vous évitez des ennuis.

Une longue expérience, un outillage spécial et une main-d'œuvre experte, vous assurent chez nous un travail de premier ordre.

Vous pouvez aussi profiter de notre service à domicile. Demandez nos experts et mettez leur compétence à l'épreuve.

Nous avons un département spécialement organisé pour l'étamage des bassins pasteurisateurs. Envoyez-nous votre bassin et nous vous le retournerons réparé et étamé à neuf, prêt à vous donner le service d'une machine neuve. Notre ouvrage est garanti et accepté par les inspecteurs.

N'OUBLIEZ PAS, si vous avez besoin de nouvelles machines, que nous avons actuellement en stock des machines de seconde main réparées qui sont de réelles sublines. Il vaudrait peut-être mieux que vous veniez les voir. C'est votre intérêt, qu'il est en fait. Il nous fera toujours plaisir de vous fournir des renseignements supplémentaires, cela ne vous obligeant en rien.

B. TRUDEL & CIE

304 PLACE D'YOUVILLE, MONTREAL

Tél.: MARquette 8067

Casier Postal: 484

DECOUPEZ CE COUPON !

Et retournez-le en remplissant bien les conditions du Concours

Nom du concurrent

Adresse Comté

Mon abonnement est payé d'avance jusqu'à

(Rayez celui des deux qui ne convient pas)

Je vous inclus \$1.00 pour une année d'abonnement pour moi-même.

Ou s'il s'agit d'un autre abonné, nouveau ou ancien, donnez son nom ci-après.

Nom (Nouveau Ancien)

Adresse

Mes réponses aux trois questions du Concours-Devienne sont les suivantes:

Première réponse abonnés

Deuxième réponse abonnés

Troisième réponse abonnés

CE COUPON vaut au concurrent 50 points dans notre Concours de recrutement qui commencera le 17 juillet, et dans lequel chaque concurrent sera assuré de gagner la prime pour laquelle il travaillera. Ce sera un Concours des plus intéressants, préparez-vous-y en prenant part à celui-ci qui vous assure de l'avance qui comptera pour le deuxième.

Le discours de M. Bennett à la conférence économique mondiale

Le premier ministre du Canada préconise une stabilisation immédiate des monnaies du Royaume-Uni et des Etats-Unis - Le rétablissement des échanges normaux - La limitation des emblavures

LES NEGOCIATIONS SE CONTINUENT POUR L'ELECTION DU PRESIDENT DU COMITE MONETAIRE

Londres, 15 — Le premier ministre du Canada, M. R. B. Bennett, a parlé à la conférence économique mondiale aujourd'hui. Il a dit que son pays adhère pleinement au programme monétaire formulé par le chancelier de l'Echiquier et préconise une stabilisation immédiate des monnaies du Royaume-Uni et des Etats-Unis. Au point de vue tarifs douaniers, M. Bennett a exprimé l'opinion que les droits douaniers resteront toujours nécessaires en une certaine mesure. Il a signalé la nécessité de rétablir les échanges normaux entre les pays pour éviter la formation d'îlots économiques. En terminant, il a laissé entendre qu'il accepterait la limitation des emblavures comme moyen de hausser le prix du blé.

Le comité monétaire

Les négociations continuent relativement à l'élection du président du comité monétaire, qui est d'une importance capitale, cela va de soi. Il paraît que quelques pays se sont rangés du côté des Etats-Unis depuis hier et qu'il est possible que M. James Cox, ancien gouverneur de l'Ohio soit élu. On dit que la France céderait la présidence de ce comité aux Etats-Unis en retour d'une stabilisation provisoire du dollar. Des délégués des Etats-Unis ont exprimé l'opinion que les principales monnaies seront stabilisées d'ici la fin de la semaine. La livre sterling serait stabilisée entre 84.04 et 84.07.

Le discours de M. Bennett

Voici un résumé du discours de M. Bennett:

Bien que sa population soit relativement peu nombreuse, le Canada s'est fait une place importante dans le monde. En 1932, il s'est classé à la cinquième place parmi les pays exportateurs: seuls la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Allemagne et la France l'ont dépassé. La conférence économique mondiale est donc d'un profond intérêt pour lui. Le Canada croit que les éléments monétaires et économiques de la crise sont inséparables et que pour obtenir la solution il faut des mesures qui portent sur ces deux points à la fois.

Au point de vue monétaire, nous acquiesçons cordialement au programme que le chancelier de l'Echiquier du Royaume-Uni a énoncé. Je désire toutefois souligner certains points de ce programme sur lesquels le chancelier ne nous paraît pas avoir assez insisté.

D'abord, je désire demander avec toute l'énergie dont je dispose que les deux pays qui, au point de vue commerce et créances, dé-

Toiture ondulée

Marque "NU-BELL"
Avez-vous une ou plusieurs toitures à faire couvrir? Voici une toile galvanisée ondulée, qui offre tous les avantages désirés pour faire une couverture pratique et économique. Elle couvre large et les joints sont bien fermés.
Ecrivez-nous, en mentionnant les dimensions à couvrir et un estimé vous sera fourni. Attachez ce coupon à votre lettre.
B.A.
MONTREAL ROOFING COMPANY
1123 rue Marquette,
Montréal, Qué.
Nom
Adresse
Province

DECOUPEZ CE COUPON !

Et retournez-le en remplissant bien les conditions du Concours

Nom du concurrent
Adresse Comté
Mon abonnement est payé d'avance jusqu'à
(Rayez celui des deux qui ne convient pas)
Je vous inclus \$1.00 pour une année d'abonnement pour moi-même.

Ou s'il s'agit d'un autre abonné, nouveau ou ancien, donnez son nom ci-après.

Nom (Nouveau Ancien)
Adresse

Mes réponses aux trois questions du Concours-Devinette sont les suivantes:

Première réponse abonnés
Deuxième réponse abonnés
Troisième réponse abonnés

CE COUPON vaut au concurrent 50 points dans notre Concours de recrutement qui commencera le 17 juillet, et dans lequel chaque concurrent sera assuré de gagner la prime pour laquelle il travaillera. Ce sera un Concours des plus intéressants, préparez-vous-y en prenant part à celui-ci qui vous assure de l'avance qui comptera pour le deuxième.

Le prix qu'on paiera aux producteurs de lait

D'après l'entente qu'a fait conclure la Commission provinciale de l'Industrie laitière, tous les laitiers du district de Montréal devront s'en tenir au prix uniforme de 81.35 le 100 livres de lait payé aux producteurs.

La Commission de l'Industrie laitière récemment formée, s'est réunie de nouveau à Québec la semaine dernière, sous la présidence de M. Henri-C. Bois, chef du service de l'économie rurale.

La commission a étudié les conditions des permis pour les laitiers et des garanties financières que ces laitiers doivent remettre entre les mains du gouvernement, pour protéger les sommes dues aux producteurs.

A la fin de cette réunion, M. Henri Bois a remis aux journaux un communiqué dans lequel on annonce que 31 laiteries sur 35 se sont engagées à payer aux producteurs de lait, le prix uniforme de 81.35 le 100 livres de lait, que payaient jadis 4 ou 5 des laiteries les plus importantes. Ceci pour les mois d'été.

Voici le texte du communiqué de M. Bois:

"Le 1er juin dernier, la commission provinciale de l'Industrie laitière réunissait les représentants des laiteries de Montréal, pour discuter avec eux la situation du commerce du lait sur ce marché. A cette assemblée, on exposa que les bas prix qui se font en ce moment, en raison de la concurrence des laitiers étrangers dans le district avoisinant la métropole. La production totale des vaches diminue et l'élevage des jeunes animaux est plus ou moins négligé. Il en résulte que moins de lait est apporté à la production et à la manipulation du lait, et que la quantité et la qualité de l'approvisionnement nécessaire à la ville sont susceptibles de souffrir de cet état de choses.

"D'autre part, la concurrence exagérée que se font certains distributeurs ne présage rien de bon pour l'industrie de la distribution du lait, ni pour le consommateur qui exige un lait de bonne qualité et qui s'attend à le recevoir à la porte de son domicile chaque matin.

Le prix au producteur est fixé à \$1.35

"Pour introduire un élément de stabilité dans ce commerce, un certain groupe de marchands de lait proposa une entente en vertu de laquelle, à partir du 1er juin 1933, le lait pasteurisé vendu en bouteille sera payé au producteur à un prix minimum de \$1.35 le 100 lbs. franco à bord, Montréal, du moment qu'il contiendra 3.5 p.e. de gras. Le lait contenant moins de 3.5 p.e. de gras subira une réduction de trois dixièmes par cent livres pour chaque dixième d'un pour cent en bas de la base adoptée. Notons ici que le lait destiné à la consommation doit contenir au moins 3.25 p.e. de gras. Le prix de vente au consommateur était proposé à un minimum de huit sous la pinte, livré en bouteille à domicile.

"Après discussion, 21 laiteries, sur 27 qui avaient des représentants à cette assemblée, adhérèrent à cette convention.

"Subséquentement, la commission se mit en contact avec les autres laiteries qui opèrent sur le marché de Montréal et, à l'heure actuelle, dial. La conférence a pour mission d'assurer au commerce mondial une circulation relativement libre.

D'autre part, on ne peut pas tenir compte du fait que dans maints cas la clause de la nation la plus favorisée va à des pays des avantages qui annulent ou tout au moins diminuent fortement la valeur des accords bilatéraux récemment négociés.

Un effort concerté peut redresser les prix des denrées sur les grands marchés, mais ne supprimerait pas les difficultés immédiates des producteurs de produits essentiels. Les prix de ces produits sont tombés au-dessous du niveau général des autres produits. Nous sommes en présence d'une accumulation telle que, pour l'écouler, il faudra réglementer provisoirement la production.

Le blé

Au sujet du blé, il a été tout à fait rassurant d'entendre le chancelier de l'Echiquier déclarer que le pays qui est le plus grand importateur de cette céréale (le Royaume-Uni) reconnaît la nécessité de mesures internationales. Il est établi que chaque fois que les prix du blé ont fléchi, les principaux importateurs ont élevé leurs droits douaniers sur cette céréale, accentué leurs restrictions et inventé de nouveaux moyens de défense qui, en diminuant la demande, ont aggravé le fléchissement. Le fléchissement est peut-être attribuable aux moissons exceptionnelles de 1928.

Pendant que les pays exportateurs de blé s'emploient à réduire leur production, les pays importateurs de cette céréale pourraient chercher attentivement à déterminer s'il ne leur serait pas possible d'accroître leur demande. De la sorte, on pourrait rétablir l'équilibre plus rapidement et on affecterait moins les droits acquis.

La trêve tarifaire

Le gouvernement canadien a donné son adhésion à la trêve tarifaire pour la durée de la conférence. Mais la conférence ne doit pas se contenter d'une trêve qui perpétue le présent état de choses. La proposition des Etats-Unis pour que tous les pays adhèrent à la trêve n'est pas une fin. C'est un moyen qui devra être suivi, au cours des prochaines semaines, d'un programme bien défini de réduction des tarifs douaniers.

Augmentation de \$10,000,000

L'hon. H. H. Stevens, ministre du Commerce à Ottawa, disait à Calgary, la semaine dernière, que les arrangements de la Conférence d'Ottawa ont permis au Canada d'augmenter ses exportations en Angleterre de plus de \$10,000,000 en 1932. Il demande de noter que ces arrangements ont été faits au milieu de l'année, et qu'il a fallu que le volume de marchandises soit considérable pour en arriver à de tels résultats malgré les bas prix.

Ceci nous arrive à point, ajouta-t-il, dans un temps où toutes les nations voient leur volume d'affaires diminuer.

Estimation de la production de fraises

Québec, 15 juin, midi — La Section de la Statistique du Ministère de l'Agriculture publie aujourd'hui l'estimation provisoire des étendues sous culture de fraises, avec un pronostic de la récolte qui devrait débuter d'ici 10 à 12 jours.

L'étendue sous culture de fraises est estimée à 2,700 acres en 1933 comparativement à 2,800 acres en 1932, soit une diminution de 5 p.c.

La récolte est estimée à 3,200,000 pintes, comparativement à 4,900,000 pintes en 1932.

Réunion des directeurs de l'U. C. C.

Le Canada et la Presse de mardi publiaient ce qui suit au sujet de la réunion des directeurs et des amoniteurs de l'U.C.C., tenue vendredi dernier:

Ces jours derniers une assemblée générale du bureau de direction de l'U. C. C. a été tenue sous la présidence de M. Albert Rioux. La plupart des présidents et amoniteurs diocésains étaient présents. Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, M. Rioux passa à l'ordre du jour.

Parmi les résolutions adoptées, la première fut l'assurance-maladie par laquelle les membres de l'U. C. C. et leurs familles pourront profiter d'avantages très intéressants. Les renseignements seront fournis sans retard à tous les cercles de l'U. C. C.

La discussion porta ensuite sur l'assurance-vie; M. le président et M. l'abbé Armand Malouin, aumônier diocésain de Sherbrooke, furent chargés de prendre les derniers renseignements nécessaires pour assurer le succès de cette nouvelle institution au sein de l'U. C. C.

Il fut décidé que l'exécutif tiendra une réunion à Rimouski, au cours de la Semaine sociale qui au-

Malgré ses 115 années une
INSTITUTION CANADIENNE
qui est toujours jeune

La force du Canada, c'est son esprit jeune, entreprenant, tourné de l'avant, courageux, et que tempère une vieille sagesse. La force du Canada, c'est la force même des éléments qui le constituent — institutions aussi bien qu'individus.

La Banque de Montréal, après 115 années de fidélité à l'histoire et à la tradition canadiennes, applique son expérience et adapte constamment ses services aux changements de situation, de façon à fournir une organisation de banque utile et appropriée aux besoins du peuple et de l'économie du Canada.

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée en 1817
L'ACTIF DÉPASSE \$750,000,000

INVENTIONS
Demandez le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1888
1266, rue Université, Montréal.

En écrivant à nos annonceurs — mentionnez le "Bulletin des Agriculteurs".

SABOURIN & SABOURIN
AVOCATS
Tél. 785
25, rue St-Jacques,
SAINT-JEAN, P.Q.

Exigez les meilleurs fertilisants

Coopérative Fédérée de Québec
130 ST-PAUL EST — MONTREAL
PRINCIPAL DISTRIBUTEUR

Grand Concours-Devinette!

Du 26 juin au 15 juillet

- POUEZ-VOUS REpondre AUX TROIS QUESTIONS SUIVANTES:**
- (1) Combien d'abonnés du "Bulletin des Agriculteurs" ont renouvelé leur abonnement depuis le 1er janvier 1933 au 15 juin 1933?
 - (2) Combien d'abonnés vont renouveler leur abonnement à l'occasion du présent CONCOURS-DEVINETTE, soit du 26 juin au 15 juillet inclusivement?
 - (3) Combien y a-t-il d'abonnés au "Bulletin des Agriculteurs" dans votre comté?

Notes explicatives

Pour l'information des concurrents et pour leur rendre la tâche plus facile, nous donnerons les détails suivants:

- (1) Le "Bulletin des Agriculteurs" a 14,500 abonnés. Comme un bon nombre ont l'habitude de renouveler pour 3 ans, le nombre des renouvellements et nouveaux abonnés est en moyenne de 10,000 à 10,500 par année. En 1932, pour la même période du 1er janvier au 15 juin, le nombre des renouvellements seulement fut exactement de 4,369. Cependant, depuis le mois de janvier cette année, la collection a été beaucoup plus difficile que d'ordinaire. Les renouvellements cette année à date représentent seulement un pourcentage entre 60% et 65% comparés à l'an dernier. A vous maintenant de deviner le nombre exact en réponse à la première question.
- (2) Nous avons actuellement un peu plus de 4,000 abonnés dont l'abonnement est échu ou passé dû et qui devraient profiter de l'occasion pour renouveler leur abonnement, aidant par là à assurer la vie du "Bulletin des Agriculteurs, et courir la chance de gagner un prix de \$10.00. Combien sur les 4,000 vont payer comme ils le devraient d'ici le 15 juillet? C'est cela que vous aurez à deviner en réponse à la deuxième question.
- (3) Pour vous aider à répondre à la troisième question, nous publions ailleurs un tableau dans lequel nous indiquons que dans chaque comté la circulation du "Bulletin des Agriculteurs" est entre tel chiffre et tel autre. Il s'agit pour vous de deviner le chiffre exact.

Tous nos abonnés ou les membres de leur famille peuvent prendre part à ce grand concours-devinette.

Utilisez un ou plusieurs des coupons publiés dans le présent numéro.

CONDITIONS

Si votre abonnement est payé d'avance pour au moins jusqu'au 1er août, vous avez droit à un coupon-réponse.

Si votre abonnement est échu ou arriéré, il faut qu'au moins \$1.00, pour une année d'abonnement, accompagne votre coupon.

Chaque concurrent a droit à autant de coupons-réponses qu'il envoie de fois \$1.00, soit pour renouvellement d'abonnements, soit pour de nouveaux abonnés.

Un abonnement nouveau ou un renouvellement de \$2.50 pour 3 ans, donne droit à trois coupons.

Nous publions 5 coupons dès le présent numéro. Qu'on les conserve.

Chaque coupon envoyé durant ce concours vous vaut 50 points pour notre deuxième concours qui suivra immédiatement celui-ci.

30 PRIX

Les prix suivants seront décernés à ceux qui enverront les meilleures réponses.

5 prix d'une valeur de \$10.00 chacun
10 prix d'une valeur de 5.00 chacun
15 prix d'une valeur de 3.00 chacun

Un prix de \$5.00 additionnel sera donné à chaque concurrent qui aura au moins 2 réponses absolument exactes.

Chaque gagnant choisira l'article de son choix dans le catalogue du Comptoir Postal Dupuis Frères, et il recevra sa prime dans les 10 jours qui suivront la clôture du Concours et la proclamation des gagnants.

TROUVEZ QUELQUES ABONNES NOUVEAUX AU "BULLETIN DES AGRICULTEURS" POUR ENVOYER AUTANT DE COUPONS QUE VOUS POURREZ, AFIN DE MULTIPLIER VOS CHANCES DE GAGNER UN PRIX, OU DEUX AVEC LE PRIX ADDITIONNEL.

CHAQUE COUPON valant 50 points pour notre deuxième Concours, prenez de l'avance en vous mettant à l'oeuvre immédiatement.